

Le ministère indique que les mesures de revalorisation des salaires prévues pour janvier 2017 seront, en réalité, retardées jusqu'en mars 2017 (avec effet rétroactif et rattrapage des sommes dues depuis le 1^{er} janvier 2017).

Les raisons de cet inacceptable cafouillage résident dans l'impréparation technique de la mise en œuvre des mesures de revalorisation

Concrètement, les salaires vont même diminuer en janvier 2017 pour cause de l'augmentation de la retenue pour pension civile (9,94 % -> 10,29 %), décision de Fillon en 2010.

BUG SUR LA PAYE DE JANVIER 2017 **L'INACCEPTABLE** **CAFOUILLAGE**

snes
fsu